

Liste « Bien vivre à Avéron-Bergelle »

Conduite par Michel Lartigolle



Liste « Bien vivre à Avéron-Bergelle »

La liste conduite par Michel Lartigolle, maire sortant, comprend 3 femmes et 8 hommes. Il y a 5 nouveaux candidats et 6 sortants. La future équipe municipale remercie les conseillers sortants qui ne sont pas candidats : Christian Bonnet, Jean Breuil, Josiane Nux, Bruno Morandin et Claude Gagnoulet (décédé). Voici cette liste :

Lartigolle Michel, maire sortant,

Barrail, adjoint sortant,

Cazes Laurent, nouveau candidat,

Dufau Éric, conseiller sortant,

Lafitan Alain, nouveau candidat,

Lagarosse Philippe, nouveau candidat,

Mahue Séverine, conseillère sortante,

Morandin Nadine, conseillère sortante,

Pérencin Frank, nouveau candidat,

Pourrouquet Albert, nouveau candidat,

Troussel Élodie, conseillère sortante.

Le texte ci-dessous est rédigé d'après la profession de foi des candidats

Si les Avégellois lui accordent leur confiance, l'équipe des candidats s'engage à réaliser les projets qui lui tiennent à cœur pour le village. Elle veut être humaine, efficace et à l'écoute des habitants. Elle est compétente, diverse et motivée. Chacun a l'enthousiasme, la détermination et l'envie de servir la commune et s'engage à mettre en œuvre un programme réaliste.

Programme d'action pour le prochain mandat

L'équipe présentée sera :

un partenaire attentif au milieu associatif,

à l'écoute des citoyens,

attentionnée et solidaire pour toutes les générations,

accueillante, fière de ses racines et ouverte,

attentive à la qualité de l'environnement.

Des objectifs concrets

Entretien des bâtiments communaux et des espaces verts,

Préserver et mettre en valeur le patrimoine et son histoire,

Entretien de la voirie et des ponts,

Mettre en place un système permettant de réduire la vitesse de circulation dans le village,
acheter des terrains, si l'occasion se présente, afin d'aménager des espaces communaux.

Avec le souci d'accompagner toute personne qui souhaiterait installer son projet économique dans la commune (artisans, professions libérales etc.).

Rappel des réalisations effectuées pendant les 6 dernières années

Tous les bâtiments recevant du public ont été rendus accessibles et 3 places de parking pour handicapés ont été créées,
de gros travaux ont été faits dans les appartements locatifs communaux de l'ancienne poste et de l'école,

Le paratonnerre de l'église a été remplacé selon les nouvelles normes,

Une carte communale a été créée : elle facilite la construction sur certains terrains,

La commune a participé au financement de la chambre froide du local de chasse,

La croix de Bergelle a été rénovée,

Seule de l'intercommunalité, la commune a adhéré au service Application des droits des sols (ADS), qui est un service d'instruction des documents d'urbanisme au Pays d'Armagnac,

L'approvisionnement en eau potable a été conservé (avec des tarifs plus avantageux) et le syndicat de Dému a été sauvé ; ceci malgré les pressions de la communauté de communes.

N.B. - La photo du haut de page a été communiquée par Élodie Troussel.



La croix de Bergelle